Tenir sa comptabilité au micro BA en entreprise individuelle

Public cible
Agricultrices, agriculteurs et jeunes installés en entreprise individuelle ou porteurs de projet. Hautes-Alpes et départements limitrophes

Objectifs
Comprendre le régime du micro-BA et mettre en place les documents nécessaires pour une bonne gestion de l'exploitation en entreprise individuelle. Permettre aux agricultrices et agriculteurs de saisir leur comptabilité et faire leur déclaration TVA, de comprendre les résultats comptables et ainsi de diagnostiquer la santé financière de leur exploitation

Enjeux
De plus en plus, les agriculteurs.trices souhaitent concilier la maîtrise de leur outil de production et de leurs débouchés commerciaux avec une bonne gestion économique et financière de leur entreprise, afin de vivre dignement de leur métier et pérenniser leur activité. Pour parvenir à cet objectif, certain.es envisagent de réaliser leur comptabilité en autonomie et ils.elles souhaitent acquérir des compétences en gestion afin de mieux analyser leurs résultats économiques et orienter leurs choix.. Avec cette formation nous souhaitons renforcer l'autonomie et le pouvoir de décision des agriculteurs dans le cadre des obligations liées au micro-BA en entreprise individuelle.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Présentation des participants, de leurs attentes et de leur parcours,
Plan comptable agricole
Notions de comptabilité
Les différents documents comptables
Codification de factures
Présentation des logiciels de comptabilité
Lecture des documents comptables
Comprendre les soldes intermédiaires de gestion
Apport théorique autour des indicateurs de viabilité et calcul de ces indicateurs sur la base d'un cas pratique. Sur la
base des indicateurs calculés, analyse des données pour évaluer la situation financière de l'entreprise et proposer
des solutions de gestions sur le court et moyen terme.

Méthodes et moyens pédagogiques
Apport théorique, power point, cas pratiques, questions/réponses Exposé oral

Modalités d'évaluation des acquis
Une fiche d'auto-évaluation sera remplie par l'animateur-formateur avec chaque stagiaire en fin de formation, permettant de positionner leurs apprentissages sur une échelle d'évaluation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF
ARDEAR PACA
93840372284

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 19/03/2024

Tarifs
Adhérent 175€
Non adhérent 175€
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres cas nous consulter

Plus de renseignements
Vanessa Picard
adear05@orange.fr
ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes
Maison de l'Agriculture
2 rue Paul Aubert
05000
GAP
Tel. 07 81 47 19 95

Taux de satisfaction : 89% de satisfaction lors de la dernière session%

Prévoir un pique-nique

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

22 mars 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	Centre socio-culturel route des demoiselles coiffées 05190 Remollon	Aude GALMICHE, formatrice en comptabilité (ingénieur agricole, titulaire du Diplôme de Comptabilité et Gestion et Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion en cours)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à